

Une institutrice du privé porte plainte pour harcèlement moral

Exclue à deux reprises de l'école juive Kerem Menahem, puis réintégrée deux fois, Betty Attal dénonce à la justice pénale « l'acharnement » dont elle serait victime

Elle a décidé de se débarrasser de moi par tous les moyens... Elle, c'est Sara Pinson, la directrice de l'école privée Kerem Menahem, sous contrat avec l'État. La personne qui parle ainsi, c'est Betty Attal, professeure des écoles dans cet établissement juif de la rue Paganini depuis septembre 2006. Harassée de « l'acharnement » contre elle dont ferait preuve sa directrice, elle a chargé son avocat, M^r Jean-Pascal Padovani, de déposer entre les mains du procureur de la République une plainte nominative pour harcèlement moral contre Sara Pinson. La plainte, reçue au parquet en novembre dernier, fait aujourd'hui l'objet d'une enquête de police.

Un SMS lui apprend sa mise en congé

Betty Attal, *Nice-Matin* a déjà raconté ses malheurs par le passé (notre édition du 16 septembre 2010). À l'époque, l'institutrice était sous le choc : le 31 août 2010, soit la veille de la rentrée des



Betty Attal se bat depuis cinq ans contre sa directrice et l'Éducation nationale.

que M^{me} Attal n'est pas responsable des conséquences », se justifie le mal était fait et la discipline du règlement s'appliquait à nouveau. Attal : « Exclusion de ses fonctions pour une durée de cinq mois à compter du 10 septembre 2012 ».

Que lui reproche-t-elle ? « Défaut de surveillance des élèves, octroi de notes sur des élèves, manquement devant des élèves », rétorque le juge du tribunal administratif. « L'avis émis (...) ne permet pas de manière précise les faits », précise les faits M^{me} Attal. « Pas de faits dénoncés et prouvés par l'ad- qui n'a pas jugé d'ouvrir une enquête : le magistrat

(Photo F.L.)